

# SYNDICAT MIXTE DU BASSIN BRUCHE-MOSSIG

## DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL SEANCE DU 23 OCTOBRE 2024

Nombre de membres  
du Comité Syndical  
du Syndicat **21**

Nombre de membres  
qui se trouvent en  
fonction **21**

Nombre de délégués :  
- présents : 11  
- représentés : 2  
TOTAL **13**

L'an deux mille vingt quatre, le 23 octobre à 18 heures 00, le Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DU BASSIN BRUCHE-MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière à la mairie de WASELONNE, salle du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Président.

### Membres présents :

<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM- MUTZIG</b>	<b>EUROMETROPOLE DE STRASBOURG</b>	<b>SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT ALSACE- MOSELLE</b>
-	-	-
-	-	M. Pierre BURTIN
-	M. Jean HUMANN	Mme Michèle ESCHLIMANN
-	-	-
Mme Chantal JEANPERT	M. Pierre OZENNE	M. Alain JEROME
M. Jean-Luc SCHICKELE	M. Thierry SCHAAL	-
M. Pierre THIELEN	M. Laurent ULRICH	M. Denis TURIN

### Membres représentés :

M. Marc HOFFSESS de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG,  
ayant donné procuration à M. Pierre OZENNE.  
M. Jean-Louis BATT du SDEA,  
ayant donné procuration à M. Jean-Luc SCHICKELE.

### Excusés :

Mme Marie-Reine FISCHER de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG,  
M. Eric FRANCHET de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG,  
M. Alexandre GONCALVES de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG,  
M. Julien HAEGY de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG,  
Mme Catherine GRAEF-ECKERT de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG,  
Mme Pia IMBS de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG,  
M. Christian HALTER du SDEA,  
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE du SDEA.

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – DELEGATIONS PERMANENTES DU COMITE SYNDICAL  
AU PRESIDENT : COMPTE-RENDU DES MARCHES ATTRIBUES ET AVENANTS DEPUIS  
LE PRECEDENT COMITE SYNDICAL**

N° 24-120

**LE COMITE SYNDICAL**

- VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;
- VU** sa délibération n° 20-26 du 08 décembre 2020, confiant au Président et pour la durée du mandat, des délégations permanentes, conformément à l’alinéa 6 de l’article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU** par ailleurs, le dernier alinéa de l’article L.5211-10 du même Code disposant que « *lors de chaque réunion de l’organe délibérant, le Président rend compte des travaux du bureau et des attributions exercées par délégation de l’organe délibérant* » ;

**prend acte**

des décisions prises, par le Président, depuis le précédent Comité Syndical du 12 juin 2024, dans le cadre des délégations permanentes qui lui ont été confiées par délibération n° 20-26 du 08 décembre 2020, à savoir l’attribution des marchés publics et la passation des avenants suivants :

**Marchés publics attribués :**

Type de marché	Objet	Date de notification	Attributaire	Durée	Montant(s) HT
Travaux	Travaux restauration hydromorphologique du Ruisseau d'Albet à La Broque - Lot 1 : Travaux génie écologique	04/07/2024	COLAS	8 mois	Prix unitaires Estimatif : 289.603,75 €
Services	Prestation photos et vidéo : valorisation des travaux sur le Heylenbach	04/07/2024	AlsaceMotion	14 mois	5.900,00 €
Services	Missions SPS pour les travaux sur le Ruisseau d'Albet (Lot 1) et le Heylenbach (Lot 2)	08/07/2024	ADC EST	8 mois Lot 1 10 mois Lot 2	1.400,00 € Lot 1 2.250,00 € Lot 2
Travaux	Travaux de découverte et renaturation du Heylenbach à Wasselonne	08/07/2024	TERELIAN (en groupement avec SETHY)	10 mois	Prix unitaires Estimatif : 550.798,48 €  + options 37.200 € sous MOA commune

Services	Concertation territoriale pour le PAPI Bruche Mossig	30/08/2024	CITADIA	15 mois	Prix fermes : 36.500,00 € + prix unitaires <i>Estimatif : 79.700 €</i>
Prestations Intellectuelles	Analyse environnementale du PAPI Bruche Mossig	30/08/2024	ECO STRATEGIE	16 mois	69.987,50 €

**Avenants passés :**

<b>Objet du marché</b>	<b>Attributaire</b>	<b>Date de signature de l'avenant</b>	<b>Modification introduite par l'avenant</b>	<b>Montant de l'avenant en HT</b>
Sans objet				

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

*Transmis au représentant de l'Etat le : 24 octobre 2024*

*Publié le : 24 octobre 2024*